

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Comment financer ma start-up ?

Souvent actives dans des secteurs de pointe, ces jeunes pousses tendent à reposer sur un produit ou un service très imprégné de nouvelles technologies. En matière de financement, elles intéressent en priorité des « business angels » (voir le réseau de BA page 11 et 15 du document « organismes d'aide ») ou des spécialistes du capital-risque (voir page 15 du document « organismes d'aide » vaud.ch), des professionnels investissant dans le capital-actions avec l'espoir d'obtenir un rendement par la revente avec plus-value des parts de capital.

Il s'agit d'un investissement risqué qui requiert une connaissance des enjeux particuliers du développement d'une start-up. Il existe d'autres organisations pour répondre aux besoins des start-up. Des organisations qui, dans le Canton de Vaud s'inscrivent dans la volonté de l'Etat de renforcer le développement et la création d'entreprises, financements à l'appui.

Parmi celles-ci, notons

- l'association INNOVAUD, dédiée au soutien à l'innovation. Innovaud, par exemple, œuvre à la création d'emplois à haute valeur ajoutée en contribuant à la recherche de fonds et en assurant l'accompagnement, l'hébergement et la valorisation de ces entreprises qui peuvent rêver de devenir les « Logitech » de demain.
- Capitalproximité, qui favorise la rencontre entre investisseurs privés et entreprises à la recherche de financement actives dans tout secteur économique ou CTI Invest, plateforme nationale de rencontre entre investisseurs et start-up
- la Fondation pour l'innovation technologique (FIT) qui soutient le financement de nouvelles entreprises technologiques qui collaborent avec une Haute école ou un centre de recherche de Suisse romande
- Venture Kick, qui finance l'élaboration rapide d'idées commerciales émanant de la recherche

Il existe également d'autres fondations, fonds d'investissement et fonds de développement régionaux en faveur d'entreprises vaudoises et suisses, sans oublier Microcrédit Solidaire Suisse et le Cautionnement Romand.

Autant dire qu'en termes de financement initial des start-up, l'investissement en capital est la forme la plus adaptée. La raison en est simple : les institutions bancaires traditionnelles ont principalement pour tâche de placer l'épargne de leur clientèle sur la base de risques mesurables et maîtrisables avec une marge ajustée à ces derniers. En d'autres termes, leur rôle est d'investir l'épargne dans des crédits porteurs d'intérêts et remboursables.

Mais avant de partir en « croisade » dans cet objectif, il est primordial de :

- Fixer une stratégie (budget des investissements de démarrage, du besoin en liquidités, objectifs de chiffre d'affaires, rentabilités, etc.)
- d'envisager des contre-prestations en échange d'une participation financière (participation de tiers au sein de l'entreprise, contre-prestations en natures, service, etc).
- présenter un « plan d'affaires » concis démontrant la rentabilité du projet
- préparer l'entretien avec un investisseur (clairement formuler le besoin financier et la contrepartie/garantie utile à l'investisseur)

Lors d'un emprunt bancaire, en cas de garantie supplémentaire demandée, un office de cautionnement peut sous certaines conditions être interpellé.

Les établissements hôteliers peuvent obtenir sous certaines exigences des conditions de crédit avantageuses auprès la Société suisse de crédit hôtelier (www.sgh.ch).

Selon le type d'activité commerciale, on peut également parler de **cofinancement du client**, notamment au démarrage, dans la chaîne de production. Régulièrement, cela sous-entend une forte motivation de ce client et une relation étroite.

Depuis peu, le « **crowdfunding** » prend de plus en plus d'ampleur. Il s'agit d'une forme de financement participatif, entre particuliers, par le biais d'une plateforme internet. En échange d'une contribution financière, il est possible d'offrir une part de la société, un abonnement de service sur un an, etc. L'échange peut être riche en créativité pour autant que cela génère un intérêt de l'investisseur potentiel.

Quelques plateformes de Crowdfunding :

www.raizers.com

www.investire.ch

www.wemakeit.ch

D'autres **formes de réductions ou de forfaits avantageux** peuvent être obtenus par la conclusion avec certains partenaires commerciaux de contrats d'assurances, de téléphonie, d'envois postaux, etc.

Les établissements bancaires

Les trois principales banques que sont la Banque Cantonale Vaudoise (www.bcv.ch/entreprises), l'UBS (www.ubs.com) et le Crédit Suisse (www.credit-suisse.com) offrent une gamme complète de produits financiers et de solutions adaptées aux besoins des entreprises.

Autres partenaires financiers

Lorsque les fonds propres ne suffisent pas, la création ou le développement d'une entreprise nécessite très souvent l'apport de fonds qu'ils soient propres ou étrangers pour assurer les investissements de départ (équipements, stock, etc..) et les premiers mois de fonctionnement de l'entreprise (salaires, loyers, assurances, etc..), mais également les besoins liés à la R&D. Si la liste des partenaires répertoriés ci-dessous n'a pas la prétention d'être exhaustive, elle est pour le moins le reflet des principaux organismes actifs en la matière.

Toutes les institutions mentionnées dans ce document entreront en matière sur la base d'un Business Plan. Il y a lieu ainsi de l'élaborer sur une orientation « recherche de financement ».

Le Canton de Vaud – www.vaud.ch ou www.vd.ch/promotion-economique

Le Service de la promotion économique (SPECo) est chargé de l'appui aux créateurs d'entreprise et aux PME vaudoises. Il a également pour mission d'assurer le pilotage opérationnel de la politique de développement économique du Canton de Vaud. Ainsi, dans le cadre de la LADE (Loi sur l'appui au développement économique – 2008) des prestations de soutien sont octroyées aux PME et start-up actives dans les secteurs de l'industrie, des services proches de la production et des technologies de pointes. Les principes fondamentaux du soutien étatique se doivent d'éviter la distorsion de concurrence et de garantir l'égalité de traitement dans l'application des mesures. Il peut octroyer un soutien financier direct dans le cadre de projets d'entreprises. Ces aides financières visent à soutenir la création et l'implantation d'entreprises, ainsi que le développement des PME et start-up vaudoises qui veulent innover, s'étendre ou s'internationaliser.

Soutiens à fonds perdu:

- A l'innovation :
 - en vue d'un dépôt de brevet : 50% des coûts, max. Fr. 5'000.-
 - développement d'un nouveau produit (prototype) ou d'un nouveau procédé de production : max. 50% des coûts et Fr. 30'000.-
 - obtention d'une certification ou d'une homologation : max. 50% des coûts et Fr. 30'000.- (mandats externes)
- A la formation :
 - Formation personnel technique ou scientifique : max. 50% du salaire durant 6 mois, max. Fr. 15'000.- par employé
 - Formation en développement durable : max. 50% du coût de la formation, de Fr. 1'000.- à Fr. 3'000.-
- A la commercialisation et l'internationalisation :
 - participation à des salons professionnels ou foires à l'étrangers : 50% des coûts et Fr. 5'000. --
 - Développement des marchés (étude de marché et recherche d'opportunité d'affaires : max. 50% des coûts et Fr. 30'000. -
- A l'investissement :
 - Cautionnement de crédit bancaire : max. 50% du crédit et 33% du projet, de Fr. 50'000.- à Fr. 500'000.-. Entreprises industrielles, entreprises fabriquant des produits technologiques à haute valeur ajoutée. Le montant est mis à disposition par une banque, les fonds propres couvrent une part raisonnable du projet, la caution émise par le Canton correspond au max. à 1/3 du coût total mais au max. 50% du crédit, durée max. 10 ans (avec amortissements fixes).
 - Prise en charge partielle de l'intérêt bancaire : max. 50% de la charge d'intérêt durant 6 mois (avec amortissements fixes), pas de versement de dividendes pendant la période de contribution
- Exonération fiscale :
 - entreprises sans concurrence sur le marché local – forts investissements R&D, production ou acquisition de capacités de production – création d'emplois – maintien des activités dans le Canton pendant la durée équivalente à l'exonération mais une fois celle-ci terminée – non distribution de dividendes pendant l'exonération.

La Coopérative Vaudoise de Cautionnement – www.cvc-cvch.ch

Organisme régional se portant garant pour l'obtention de prêts et de crédits bancaires pour la reprise, la succession ou la création d'entreprises – l'achat d'immeubles commerciaux – la construction et la rénovation d'immeubles – le financement de machines, d'équipement, de stock, de fonds de roulement – la rationalisation de l'exploitation et des installations – la participation à des entreprises existantes.

Le Microcrédit

Microcrédit Solidaire Suisse, Fondation G. Aegler pour la création d'entreprises : www.microcredit-solidaire.ch : a pour mission d'apporter une solution, sous forme de prêt aux porteurs de projets n'ayant pas accès au crédit bancaire faute de gages.

Le montant max. du prêt est de Fr. 30'000.- remboursable sur une durée maximale de 5 ans à un taux préférentiel situé entre 3,5% et 5%.

Le Capital-Risque

- **Renaissance PME**, www.renaissance-pme.ch : Il s'agit d'un fonds institutionnel d'investissement ayant pour but de financer des PME dont les actions ne sont pas encore cotées sur un marché public, sous forme de prises de participation au capital, d'options sur titres ou de prêts convertibles. Fin 2008, création de « Renaissance Technologies 3 ».
- **CTI-Invest**, www.cti-invest.ch : soutien de projets à haute valeur technologiques, plateforme de mise en contact pour les projets ayant obtenus le label CTI-Start-Up.
L'agence pour la promotion de l'innovation CTI a décidé d'attribuer à partir du 1^{er} juin 2010 une nouvelle série de chèques d'innovation. Cette série est réservée aux projets touchant à la Cleantech et repose sur le masterplan « La Cleantech suisse à l'heure de la mondialisation des marchés ». Grâce aux chèques d'innovation, les PME peuvent bénéficier auprès d'institutions publiques de recherches de prestations R&D pour un montant maximal de Fr. 7'500.-. Ils s'adressent en premier lieu aux PME qui n'ont encore jamais investi dans des projets d'innovation axés sur la recherche et incite les PME à collaborer avec les institutions de recherche pour planifier et développer de nouveaux produits, procédés de fabrication ou services ou pour en améliorer la qualité.
- **Airesis**, www.airesis.ch : prise de participation dans des sociétés de pointe visant les premières places du marché dans leurs spécialités.
- **Atila Venture Partners Ltd**, www.atilaventures.com : Investit et apporte son savoir-faire dans des entreprises de hautes technologies aux niveaux suisse et européen, dans les domaines de la micro-électronique, des technologies de l'information, des communications de données ou de l'e-business. Leurs services sont disponibles aussi bien dans une phase initiale de start-up, d'expansion que d'introduction en bourse.
- **DEFI Gestion**, www.defigestion.ch : société active dans la gestion de fonds d'investissement dans les PME non-cotées. DEFI Gestion gère aujourd'hui près de CHF 200 millions, confiés aussi bien par des institutionnels suisses romands que par des investisseurs privés. DEFI Gestion a développé son activité dans la reprise de sociétés en quête de solutions pour leur succession.
- **Swiss Private Equity & Corporate Finance Association**, www.seca.ch : Les sociétés suisses de capital-risque sont regroupées dans la Swiss Private Equity & Corporate Finance Association, SECA
- **SVC-SA**, www.svc-capital-risque.ch : octroie aux PME et aux jeunes entreprises suisses un financement jusqu'à concurrence de 2 millions de francs, qui prend la forme soit d'une participation aux fonds propres, soit d'un prêt avec participation aux résultats. Ce financement est ouvert aux PME suisses qui ont d'ores et déjà fait leurs preuves et qui souhaitent mener à bien des projets d'innovation, de croissance ou de succession ainsi qu'aux entreprises nouvellement créées (financement de start-up).

Mais également

- **Lausanne Région** – www.lausanneregion.ch
Afin d'encourager la création d'entreprises et le développement économique régional, Lausanne Région s'est doté d'un Fonds Capital Développement alimenté par les 29 communes membres de l'association. Il est destiné à soutenir, par des prêts sans intérêts, les entreprises situées sur le territoire couvert par Lausanne Région. Le montant maximal du prêt est de Fr. 50'000.- et est octroyé pour une période de 5 ans au plus.
- **Polytech Ventures SCPC**, www.polytechventures.ch : fonds d'investissement mis en place par l'EPFL, l'Etat de Vaud, le parc scientifique sur le site de l'EPFL, la Fondation pour l'innovation technologique et la Fondation de la famille Sandoz. Ce fonds est doté d'environ 20 millions de francs et sa durée est de 10 ans. Il s'agit de prêts au démarrage pour des jeunes sociétés technologiques issues des centres de recherches et de formation (Hautes écoles, HES, IMD, hôpitaux universitaires, Ecoles hôtelières, centre de recherche) (max. 2 millions sur 5 ans). Fermeture des souscriptions fin février.
- **FIT, Fondation pour l'innovation technologique** – www.fondation-fit.ch : prêts d'honneur personnel accompagnés d'une faible prise de participation -max. 100'000 francs par an, renouvelable 2 fois au plus. Soutien de projets à haute teneur technologique collaborant avec une Haute Ecole de Suisse romande.
- **CapitalProximité**, www.capitalproximite.ch : plateforme de mise en relation entre demandeurs et offreurs de capitaux.
- **Loterie Romande** : www.loterie.ch : les dons de la Loterie Romande doivent permettre de réaliser un projet d'utilité publique, à but non lucratif et qui ne représente pas un caractère politique ou religieux prédominant. Les bénéficiaires doivent avoir un statut juridique (fondation, institution ou autre association). Les institutions bénéficiaires sont domiciliées en Suisse romande et sont actives dans les domaines de l'entraide sociale, de la santé, de l'éducation, de la formation, de la recherche, de la culture et de la conservation du patrimoine.

- Un soutien peut également être octroyé au secteur de l'environnement et du tourisme ainsi qu'aux associations d'aide humanitaire.
- **Venture Kick** : www.venturekick.ch : contribution d'amorçage pour une future société hightech en Suisse, jusqu'à 130'000.- à fonds perdu.
- **Innogrants – EPFL** : vpiv.epfl.ch Avec les Innogrants, l'EPFL soutient financièrement des projets à fort potentiel dans lesquels ses employés sont impliqués par un soutien à l'innovation.

Et sans oublier les divers prix de soutien à la création et au développement d'entreprises

- **Trophées PERL**, Prix Entreprendre Région Lausanne – www.lausanneregion.ch
Concours annuel qui récompense des entreprises en création ou en développement, domiciliées sur Lausanne et environs, dont les projets illustrent le dynamisme régional en matière économique, à hauteur de respectivement 50'000.-, 20'000.- et 10'000.- francs en espèces. Un prix additionnel « coup de cœur du Jury » de 10'000.- francs et « Microentreprise » récompense un projet hors des domaines purement hautes technologies. Délai pour la remise des dossiers : janvier
- **Prix Vittoz Cap International 2010** – www.parc-scientifique.ch
Prix annuel de Fr. 100'000.-, récompensant jusqu'à trois jeunes entreprises (Fr. 33'000.- chacune) afin de leur permettre de démarcher plus facilement à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis. Seules les start-up de moins de 4 ans et domiciliées au l'EPFL Innovation Park ou soutenues par ce dernier peuvent participer. Délai pour la remise des dossiers : avril
- **Prix Fondation W.A. de Vigier** – www.devigier.ch
Prix annuel de Fr. 100'000.-, en espèces, récompensant une idée de produit ou de service novateur et prometteur (âge maximal pour participer 45 ans). Délai pour la remise des dossiers : octobre
- **Prix Venture** – www.venture.ch
Prix bisannuel, récompensant plusieurs idées commerciales et plusieurs business plan -montant total de Fr. 150'000.- en espèces.
Idée commerciale : élaborer et présenter une idée commerciale sous la forme d'un résumé de synthèse. Les 10 meilleures propositions sont récompensées à raison de 2'500 francs chacune.
Business plan : élaborer et présenter un business plan. Les auteurs des 5 meilleurs business plans sont invités à une présentation. La meilleure présentation est récompensée de 60'000 francs, les autres de 30'000, de 20'000 et de deux fois 5'000 francs, en espèces. Il restera un montant additionnel de 5'000 francs pour saluer les efforts spéciaux.
La date limite d'envoi pour le business plan est fixée en avril.
- **Coup de pouce pour les jeunes entrepreneurs** – www.fondation-liechti.ch
Prix annuel de Fr. 50'000.- ; il récompense un projet d'entreprise qui doit générer un progrès dans les domaines tels que l'environnement, la santé, l'éthique ou la lutte contre la pauvreté. Délai pour la remise des dossiers : 31 mars de chaque année
- **Prix Strategis** - www.hec-espace-entreprise.ch/strat/index.php
Prix annuel doté d'un montant de Fr. 50'000.-. Peut concourir toute société qui démontre avoir une vraie innovation technologique ou commerciale. Délai pour la remise des dossiers : mi- juin
- **Swiss Economic Award** – www.swisseeconomic.ch
Prix annuel doté de Fr. 75'000.-, ce prix s'adresse à de jeunes entreprises (moins de 6 ans) appartenant aux branches des Services, Hightech/Biotech et Industrie/Production et se distinguant par des prestations exceptionnelles. Délai pour la remise des dossiers : février
- **GRAND Prix Romand de la Création 2010** - www.gprc.ch
Ce concours, le seul qui prime la créativité publicitaire romande, est ouvert à tous les indépendants, agences, annonceurs, producteurs, designers ou photographes de Suisse pour autant que leurs créations aient été conçues ou diffusées en Suisse romande
Délai pour la remise des dossiers : mai
- **Le Watt d'Or** - www.wattdor.ch
Prix annuel récompensant des initiatives, technologies, produits, appareils, installations, services, stratégies ou bâtiments de nature étonnante, novatrice et porteuse d'avenir dans le domaine de l'énergie. Cette distinction est purement honorifique.
Délai pour remise des dossiers : fin juillet